



Document de séance

B8-0595/2018

4.12.2018

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement intérieur

sur l'instauration d'une Journée européenne du régime méditerranéen

Aldo Patriciello, Paolo De Castro, Alessandra Mussolini, Massimiliano Salini, Raffaele Fitto, Remo Sernagiotto, Innocenzo Leontini, Elisabetta Gardini, Andrea Cozzolino, Lorenzo Cesa, Alberto Cirio Stefano Maullu, Salvatore Cicu, Luigi Morgano, Andrea Cozzolino, Enrico Gasbarra, Barbara Matera, Giovanni La Via, Lara Comi

Proposition de résolution du Parlement européen sur l'instauration d'une Journée européenne du régime méditerranéen

Le Parlement européen,

- vu l'article 133 de son règlement intérieur,
- A. considérant que le régime méditerranéen est le modèle alimentaire traditionnel des pays où l'on cultive l'olivier et qu'il se caractérise par la consommation d'aliments d'origine végétale, de poisson frais, d'huile d'olive vierge extra comme matière grasse principale et par la consommation modérée de vin, de viande et de produits laitiers;
- B. considérant que le régime méditerranéen se caractérise par la consommation de produits locaux, de qualité et de saison ainsi que par la convivialité des repas;
- C. considérant que de nombreuses études scientifiques montrent une réduction substantielle des risques de maladies cardiovasculaires, tumorales et neurodégénératives ainsi que de la mortalité globale, ces effets bénéfiques ayant également été observés chez des populations en dehors de l'aire méditerranéenne;
- D. considérant que, malgré ces effets bénéfiques sur la santé et la reconnaissance de l'UNESCO, qui a inscrit en 2010 le régime méditerranéen sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, des données récentes montrent un abandon progressif de ce régime, de façon particulièrement visible dans les pays méditerranéens; et qu'il s'agit là d'un changement d'alimentation qui résulte des évolutions socio-économiques et qui concerne principalement les jeunes générations;
- E. considérant que par conséquent, le régime méditerranéen, à l'origine typique des sociétés rurales, semble désormais limité à des catégories de population à la situation socio-économique plus aisée;
- 1. demande, pour les raisons exposées ci-dessus, que les mesures appropriées soient prises afin de faire connaître en Europe le régime méditerranéen et ses effets bénéfiques sur la santé et notamment qu'une «Journée européenne du régime méditerranéen» soit instaurée.